

est simple, orienté Nord/Sud pour prolonger les perspectives. Spécificité : des dalles en béton coulé sur place sont incrustées de leds de petite section (quelques millimètres de largeur). Enfin, des fontaines sèches animent l'espace. Troisième et dernière séquence, entre le rond-point Séverine et l'avenue de la Liberté. Là, les espaces publics sont plus animés, avec des aires de jeux signées Husson International, des terrains de pétanque et des squares où le végétal reprend ses droits en ville. Le vocabulaire de composition est emprunté aux autres séquences : plantation en cépée, bandes minérales, banquettes arbustives, mobiliers en résine et en pierre... Comme partout ailleurs, l'éclairage, y compris de part et d'autre du TPC, prolonge de nuit la convivialité des Allées Jean Jaurès. On trouve des spots led blanc de 7 W qui magnifient le houppier des micocouliers et le fil d'eau, des bornes lumineuses au niveau des tables arbustives et du mobilier, mais aussi des lampadaires posés sur l'alignement des arbres au niveau des trottoirs. La hauteur des mâts a été abaissée pour sortir de la frondaison et le bras a été rallongé pour éclairer la voie. Convivial, chaleureux, oxygénant, voilà ce qui résume l'ensemble de ces séquences urbaines. Jean-Michel Wilmotte et les paysagistes de l'agence Neveux-Rouyer ont tenu leur promesse : faire des Allées Jean Jaurès les nouvelles 'Ramblas' de Barcelone !



Ouverte et minérale, la séquence 2 des Allées Jean Jaurès est couverte de bandes de béton grenailé, de béton sablé et de pierres blanches. Elle accueille de nombreuses festivités et le marché hebdomadaire.



Dans la séquence 3, le végétal reprend ses droits en ville. Les espaces publics sont plus animés, avec des aires de jeux, des terrains de pétanque et des squares. Le vocabulaire de composition est emprunté aux autres séquences : plantation en cépée, bandes minérales, banquettes arbustives, mobiliers en résine et en pierre...

Voir plus de photos ?
www.espacepublicetpaysage.com

Blois dynamise son centre-ville

Située dans la vallée de la Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ville de Blois a engagé depuis une dizaine d'années la requalification globale de son centre-ville historique. Une plus grande place donnée aux piétons et aux touristes et une mise en valeur des commerces permettent au centre de retrouver attractivité et qualité face au développement des zones commerciales en périphérie.

Le projet urbain de requalification du cœur de ville de Blois s'inscrit dans une réflexion beaucoup plus large menée par la commune. Les enjeux de mobilité y sont prépondérants, comme dans beaucoup de nos villes françaises, et poussent le périmètre de réflexion sur les pourtours de la commune jusqu'aux entrées de ville et à l'autoroute (à environ 15 min de route du centre). S'inscrivant dans cette logique globale urbaine, le périmètre opérationnel est plus restreint mais reste d'ampleur : 8 hectares de centre-ville à réaménager. Par la géographie et la topographie de Blois, le centre condense les principaux enjeux de fonctionnement urbain : installé de part et d'autre de la Loire, au niveau de la traversée principale du fleuve, et en partie adossé au coteau de la rive nord, le centre est contraint et concentre d'importants flux de véhicules de transit engorgeant le cœur de ville. Le réaménagement du centre vise donc à atténuer le caractère et le trafic routiers et à limiter les circulations de transit afin d'offrir un nouveau confort d'usages aux piétons. Il doit favoriser la mixité des circulations entre les parcours quotidiens et les parcours touristiques mais également faciliter les liaisons entre rive droite et rive gauche du fleuve et entre ville haute et ville basse. Face au développement des zones commerciales en entrée de ville, le projet s'attache également à donner plus de place aux commerces et aux devantures pour renforcer les fonctions touristiques et commerçantes du cœur de ville et à retrouver un lien avec la Loire en recentrant la ville autour du fleuve.



De part et d'autre du pont Jacques Gabriel, des espaces de vie ont été aménagés à proximité du fleuve laissant la part belle aux piétons. Sur la place Roy Tanguy, les terrasses de café et le marché bio peuvent désormais bénéficier d'un espace qualitatif.

Une équipe pluridisciplinaire pour poser les premiers traits du projet

Fin 2013, débute l'étude pour l'aménagement du cœur de ville-Loire. Une équipe pluridisciplinaire est sélectionnée par la maîtrise d'ouvrage afin de saisir tous les enjeux du projet. C'est l'agence de paysage blésoise Sativa Paysage qui est mandataire du groupement, lequel est composé d'urbanistes, ingénieurs VRD et de spécialistes en mobilité, éclairage urbain et concertation, montrant ainsi l'ampleur de la réflexion menée par la ville. Tout d'abord, un diagnostic patrimonial et paysager a été réalisé incluant, notamment, une étude de circulation à l'échelle

élargie du périmètre de réflexion allant jusqu'aux entrées de ville. En effet, le centre de Blois est organisé autour de deux axes principaux de circulation : l'axe de la gare au rond point Wilson, orienté Nord-Sud et traversant la Loire, et l'axe des quais de la rive droite allant d'Est en Ouest. Cette étude élargie a permis d'émettre différents scénarios sur la circulation en centre-ville et au sein des quartiers attenants. "De part et d'autre de ces axes", explique Raphaëlle Chéré, paysagiste co-gérante de Sativa Paysage, "nous avons tiré tous les espaces publics qui s'y rattachaient. Places, squares, carrefours, quais, mails arborés... tous ces espaces participant à la configuration urbaine bien par-

ticulière de Blois ont été pris en compte dans la réflexion". Dans un deuxième temps, des propositions d'aménagement ont été réalisées par l'équipe selon différents scénarios exprimés graphiquement et estimés sommairement, correspondant à une phase d'avant-projet. C'est enfin sous la forme d'une charte des espaces publics que le travail s'est formalisé. "Cette charte donne les ambiances, le parti pris et les grandes lignes du projet afin d'accompagner la ville dans la mise en œuvre des aménagements. Ce sont des prescriptions sur les matériaux, le mobilier, les végétaux, l'éclairage... afin de conserver une cohérence au sein des différentes phases du chantier. Nous avons travaillé en étroite

Abonnez-vous !

OUI, nous nous abonnons à Espace public & PAYSAGE (1 an - 9 numéros) 114 € TTC seulement

- Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.
- Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture en 3 exemplaires. Crédit Agricole St Etienne Wilson : 14506 00044 51775107060 62.

Mairie : Prénom :
Nom : CP - Ville :
Adresse :
E-mail :
Cachet et signature :

au magazine des responsables et gestionnaires des espaces publics,
• rejoignez le plus grand réseau professionnel,
• additionnez vos connaissances,
• et partagez vos expériences...



Hommes & Entreprises
Aménagement & Equipements
Arbre et Végétal en ville
Eclairage & Lumière
Smart City, la ville connectée
Matériel & Voirie
Gestion de l'eau
Pro des villes
Pavés & Dallages
Gestion & Indicateurs

Les éditions
de BIONNAY

Tarif TTC (TVA : 2,10 % sur l'abonnement, Tarif réservé à la France Métropolitaine. Pour l'étranger rajouter, 20 euros de frais de port en plus. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées. Pour assurer la continuité de votre service d'abonnement, votre abonnement est reconductible, automatiquement, par tacite reconduction, sauf dénonciation par lettre recommandée, deux mois avant son échéance.

A retourner aux Editions de Bionnay - 493 Route du château de Bionnay - 69640 Lécenac ou à faxer au 04 37 55 08 11